

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahima, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Sévérin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés pas de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au cameroun : enjeux et perspectives

Joseph Yannick MBATCHOU¹

RÉSUMÉ

Le président français Jacques Chirac soulignait déjà dans un discours que « la démocratie est un luxe pour l'Afrique ». Cette remarque faisait certainement référence à la manière dont elle est souvent gérée par certains dirigeants. Ce type de démocratie à l'africaine a ainsi permis à certains chefs d'État de manipuler les textes constitutionnels afin de se maintenir au pouvoir. Dans un tel contexte, l'alternance politique demeure souvent illusoire, car le président de la République s'érige fréquemment en monarque, privilégiant son propre ego au détriment de la volonté du peuple. C'est dans cette quête de souveraineté que plusieurs pays africains ont connu, lors d'élections présidentielles, des guerres civiles. Depuis le dernier septennat et jusqu'à l'élection présidentielle d'octobre 2025, on observe au Cameroun une recrudescence des discours politiques haineux, accompagnés de violences physiques à l'encontre des individus. Ces phénomènes altèrent gravement le processus électoral, donnant ainsi raison à l'ex-président français. Cette étude s'intéresse à l'influence croissante des discours de haine et des violences durant les élections présidentielles au Cameroun. En se basant sur une analyse historique, il apparaît que l'année 2018 marque le début de l'émergence de ces discours haineux, diffusés principalement par les mass-médias. La campagne du septennat achevée a été fortement médiatisée, laissant sur internet la place à des cybermilitants dont l'objectif était de perturber, par tous les moyens, le déroulement du processus électoral. Lors de la présidentielle de 2025, la même stratégie a été adoptée, cette fois accompagnée d'une montée en puissance de brutalités verbales, de violences physiques et de destructions d'infrastructures lors des marches dites pacifiques. Dans le cadre de cette recherche exploratoire, un échantillon de 30 personnes de toutes catégories sociales a été constitué. Une enquête qualitative a ensuite été menée à travers des entretiens semi-directifs auprès des populations ciblées. L'analyse diagnostique des données recueillies a permis non seulement d'établir un lien entre discours haineux et processus démocratique, mais aussi de dégager les premiers résultats de cette étude. Ainsi, durant les élections présidentielles au Cameroun, de nombreux discours haineux et tribaux se propagent sur les réseaux sociaux, suscitant une psychose au sein de l'opinion publique. Les violences dirigées contre les membres du gouvernement, ainsi que le culte de l'invective porté par certains activistes sur les médias et internet, ternissent le processus démocratique et fragilisent la cohésion sociale. Pour éviter ces dérives, il est crucial que toutes les parties prenantes prennent conscience que, malgré quelques insuffisances dans son processus démocratique, le Cameroun doit rester uni et indivisible.

Mots clés : Citoyens ; Démocratie ; Discours de haine ; Election présidentielle ; Politiques ; Violences.

The rise of hate speech and violences during the presidential elections in Cameroon : issues and prospects

ABSTRACT

French President Jacques Chirac once emphasised in a speech that 'democracy is a luxury for Africa'. This remark was undoubtedly a reference to the way in which democracy is often managed by certain leaders. This type of African-style democracy has enabled some heads of state to manipulate constitutional texts in order to remain in power. In such a context, political change often remains illusory, as the president of the republic frequently sets himself up as a monarch, prioritising his own ego at the expense of the will of the people. It is in this quest for sovereignty that several African countries have experienced civil wars during presidential elections. Since the last seven-year term and until the presidential election in October 2025, there has been a resurgence of hate speech in Cameroon, accompanied by physical violence against individuals. These phenomena seriously undermine the electoral process, thus proving the former French president right. This study examines the growing influence of hate speech and violence during presidential elections in Cameroon. Based on a historical analysis, it appears that 2018 marked the beginning of the emergence of hate speech, mainly disseminated by the mass media. The seven-year campaign was heavily covered by the media, leaving room on the internet for cyber-activists whose aim was to disrupt the electoral process by any means possible. During the 2025 presidential election, the same strategy was adopted, this time accompanied by an increase in verbal abuse, physical violence and destruction of infrastructure during so-called peaceful marches. As part of this exploratory research, a sample of 30 people from all social categories was assembled. A qualitative survey was then conducted through semi-structured interviews with the target populations. The diagnostic analysis of the data collected not only established a link between hate speech and the democratic process, but also revealed the initial results of this study. During the presidential elections in Cameroon, numerous instances of hate speech and tribal rhetoric spread across social media, causing widespread panic among the public. Violence directed against members of the government, as well as the cult of invective promoted by certain activists in the media and on the internet, tarnish the democratic process and undermine social cohesion. To avoid these abuses, it is crucial that all stakeholders realise that, despite some shortcomings in its democratic process, Cameroon must remain united and indivisible.

Keywords : Democracy ; Citizens ; Hate speech ; Presidential election ; Politicians ; Violences.

¹ Université de Yaoundé 1, Cameroun, Département d'Histoire, Email : joseph.mbatchou@univ-yaounde1.cm,
Tel : (+237) 676 885 852.

Introduction

Les jeunes dirigeants africains au pouvoir dans les années 1990 n'ont pas eu le temps de contextualiser la démocratie. Celle-ci leur a été imposée manu militari sous la pression de la France, afin d'obtenir les subventions accompagnant cette transition démocratique tel qu'analysé par (F. Laloupo, 2022). C'est dans ce contexte de démocratisation que de nombreuses dérives sont apparues. Alors que, dans les pays développés, l'avènement d'une élection présidentielle incite tous les acteurs à adopter des comportements républicains tels que prescrit par la réglementation en vigueur. L'Afrique en général et le Cameroun en particulier, se distinguent malheureusement par des tensions fréquentes durant les élections présidentielles comme le souligne (P. Kum, 2025).

Le cadre conceptuel de cette étude s'appuie sur les notions suivantes : la démocratie, la violence et les discours haineux. La démocratie, terme d'origine grecque signifiant littéralement le pouvoir du peuple (R. Flacelière, 1959, p. 45-74), désigne aujourd'hui un système politique dans lequel le peuple est souverain. Bien que chaque pays adapte cette forme de gouvernement aux contextes locaux, la démocratie au Cameroun fait face à de nombreuses pressions, tant exogènes qu'endogènes. Ces contraintes ont souvent conduit l'État à recourir à des mesures visant à encadrer le processus électoral ou à protéger les populations lors des élections présidentielles. La violence, quant à elle, est définie comme l'usage intentionnel de la force physique contre autrui (M. Pagel, 2016, p. 180-181). Dans le contexte de cette recherche, ce concept illustre comment certains groupes politiques, tels que le MRC et plus récemment le FSNC, utilisent la violence. Celle-ci ne se limite pas à l'expression d'une contestation, mais s'étend également aux actions visant à infliger des dommages corporels, causer des troubles psychologiques, voire à commettre des vols, des pillages et la destruction du patrimoine national, notamment lors des marches dites pacifiques à Garoua, Douala et Bafoussam pendant l'élection présidentielle d'octobre 2025. Enfin, les discours haineux sont entendus comme toute communication, écrite ou orale, visant à porter atteinte à une personne ou à un groupe de personnes (M. Deleplace, 2009, p. 12-14). Dans le cadre de cette étude, ce concept désigne particulièrement les discours politiques haineux diffusés sur les médias nationaux et les plateformes internet, qui cherchent à décrédibiliser l'adversaire politique aux yeux de l'opinion publique afin de renforcer sa propre position vis-à-vis de l'électorat.

Au Cameroun, les discours haineux et la recrudescence de la violence sont devenus monnaie courante, au mépris des dispositions de la loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant code électoral². Si certains attribuent ces comportements à une seule chapelle politique, d'autres les observent chez tous les acteurs de la scène politique durant la période des élections présidentielles. Ces comportements sont apparus dès 2018 avec la vulgarisation des réseaux sociaux au Cameroun, comme le souligne T. Vircoulon (2025, p. 4), notamment avec l'émergence de plateformes telles que Facebook, Twitter, WhatsApp, Instagram, etc. Lors de l'élection présidentielle d'octobre 2018, des termes tels que tontinards, sardinards ou encore « pays organisateur » ont envahi la toile pour qualifier de manière tribaliste le comportement des *Bulu* à la magistrature suprême. Pour l'élection présidentielle de 2025, de nouveaux concepts, notamment la bamiphobie et la babanaphobie, ont émergé dans les mass-médias. L'usage de ces termes a renforcé les invectives sur les réseaux sociaux, fragilisé la cohésion sociale et accentué la fracture tribale. À partir de ce moment, les réseaux sociaux, qui étaient auparavant des espaces d'information et de débat sur les réalités sociales et la dénonciation de la corruption (P. Mercklé, 2011, p. 128), se sont transformés, de 2018 à aujourd'hui, en tribunes de chantage politique où haine et violence cohabitent pendant les périodes électorales. Qu'ils soient rémunérés ou non, politiques, cybermilitants, influenceurs et mercenaires numériques contribuent, par l'usage actuel des réseaux sociaux, à la dégradation du climat politique, fragilisant ainsi le processus démocratique au Cameroun. Au regard de ces faits, plusieurs questions se posent : quelle est la typologie des messages haineux et des violences qui animent la scène politique durant les élections présidentielles ? Quels sont les mécanismes médiatiques et numériques utilisés par les cybermilitants pour atteindre leurs objectifs durant cette période ? Quels sont les acteurs impliqués et quels effets ces comportements ont-ils sur l'opinion publique et le climat politique ?

Dans le souci de répondre à ces préoccupations, ce travail s'est donné pour objectif de présenter la typologie des messages de haine et des actes de violence observés durant les élections présidentielles. Nous analyserons également les différents mécanismes médiatiques et numériques utilisés par les acteurs politiques et leurs alliés pour atteindre leurs objectifs. Par ailleurs, nous identifierons les acteurs impliqués ainsi que les effets de ces comportements sur l'opinion publique et le climat politique camerounais. Les résultats montrent qu'au cours des élections présidentielles au Cameroun, divers types de discours de haine

² La disposition de loi stipule que l'organe en charge du processus électoral est habilité à traiter les procédures de contestation. Ce qui revient à dire que tous moyens utilisés par les acteurs politiques et leurs complices pour perturber le déroulement d'une élection est condamnable par la loi.

et de violence se propagent massivement sur les réseaux sociaux, suscitant une psychose généralisée au sein de l'opinion publique. Aujourd'hui, ce sont principalement les canaux médiatiques et numériques qui permettent aux cybermilitants d'atteindre facilement leurs objectifs, car sur internet, un simple clic suffit pour toucher des millions d'abonnés.

1. Méthodologie de l'étude

Ce travail présente des réflexions issues d'une observation participante et porte sur la montée des discours de haine et de violence durant les élections présidentielles au Cameroun. Il s'inscrit dans le cadre d'une approche qualitative exploratoire qui, selon G. Kembellec (2013, p. 281), permet, à travers des entretiens et des observations, de saisir la profondeur de certains comportements sociaux complexes, en mettant l'accent sur l'expérience vécue et le point de vue des individus concernés.

Pour réaliser ce travail, nous avons collecté des informations aux Archives Nationales de Yaoundé (ANY). À celles-ci sont venues s'ajouter les ressources issues des bibliothèques, des centres de recherche et surtout d'internet, compte tenu de son rôle actuel et de sa capacité à révéler les failles de la démocratie camerounaise, forme de gouvernement qui ne semble pas toujours respectée ni acceptée par tous les citoyens. Cette documentation a été confrontée aux données recueillies sur le terrain par le biais d'entretiens semi-directifs et directifs. Pour mener à bien cette étude, nous avons effectué des immersions de terrain durant les mois d'avril, mai et juin 2025. Les données obtenues nous ont permis d'élucider les motivations poussant certains acteurs politiques à rompre avec les principes démocratiques, au point d'utiliser la haine, la violence et le tribalisme pour se faire entendre ou stigmatiser l'adversaire. C'est à ce niveau qu'intervient l'approche holistique, qui, loin du réductionnisme, prend en compte les dimensions physique, mentale, émotionnelle, sociale et spirituelle de tous les acteurs, qu'ils appartiennent au parti au pouvoir ou à l'opposition. Dans le souci de présenter les finalités et les raisons justifiant de telles pratiques durant les élections présidentielles au Cameroun, nous avons évalué les contenus des discours de haine et identifié les types de violences perpétrées contre les acteurs politiques et les citoyens.

2. Collecte des données et analyse

Pour réaliser cette recherche, nous avons utilisé un échantillonnage non probabiliste par boule de neige. Contrairement au critère de jugement, qui privilégie la sélection des présidents des partis politiques camerounais comme cibles principales de cette étude, la méthode de la boule de neige nous a permis de

partir de quelques participants initiaux connus, qui ont ensuite recommandé d'autres personnes de leur réseau, nous permettant ainsi d'atteindre des populations difficiles d'accès, notamment les leaders politiques.

La population de cet échantillon est composée de trente (30) sujets : cinq (5) politiques, dix (10) membres de la société civile et quinze (15) citoyens. Lors de la collecte des données, les entretiens ont été menés individuellement ou par grappes, dans divers lieux ou dans des endroits préalablement choisis par les interviewés. Il convient de noter que cet échantillon n'est pas homogène, en raison des deux camps opposés durant l'élection présidentielle, à savoir les acteurs du parti au pouvoir et ceux de l'opposition.

L'analyse réalisée dans le cadre de ce travail laisse entrevoir que, depuis 2018, de nouvelles expressions sont utilisées dans la société pour désigner certaines tribus. Comme illustrations nous avons *Belobo-lobos*, *Nguelafis* et *babana*³ pour ne citer que ceux-là. Sur les médias et sur internet par exemple, certaines expressions animent la toile à l'instar de Bamiphobie⁴. Eu égard aux comportements haineux, y a-t-il encore au Cameroun actuel, des caractères typiques sur lesquels l'on peut surfer pour désigner un Bamiléké ? De nos jours, ce type de fixation tribale tant à disparaître dans les communautés, compte tenue du foisonnement des peuples camerounais et surtout les mariages interethniques issus de ce mélange : socle granitique du vivre ensemble. Pour A. Jiotso (2019, p. 81), c'est un facteur clé pour l'intégration nationale. En s'appuyant sur le facteur tribal, les politiques et les cybermilitants n'avaient-ils pas lancés les dés d'un jeu politique qui allait entraîner toutes les couches dans une sorte de chaos ? Au lendemain des élections présidentielles d'octobre 2025, on a assisté à un renforcement du tribalisme, illustré par des appels à ne plus monter dans les transports en commun conduits par des Haoussas, ou à ne plus acheter de marchandises dans les boutiques et comptoirs des commerçants Bamiléké. C'est certainement ce tribalisme avant-gardiste qui a brouillé l'idée d'une coalition visant à vaincre le président sortant. Cette immaturité du camp adverse a conduit à le taxer d'opposition camerounaise stérile ou la plus bête d'Afrique⁵. C'est dans ce contexte de recrudescence des discours haineux, que l'on a pu apercevoir sur les plateaux télévisés du

³ Ce sont des noms attribués pour qualifier les ressortissants d'une tribu. En pratique ces qualificatifs sont utilisés quotidiennement dans la société dans le but de dénigrer les ressortissants de ces tribus.

⁴ C'est un concept qui né et qui a pris de l'ampleur pendant l'élection présidentielle d'octobre 2025. Utilisé par des acteurs ou des « cybermilitants » mal intentionnés, la « Bamiphobie » s'inscrit dans une logique du va-t'en guerre que ces derniers veulent inculquer aux jeunes générations Bamiléké. Mais en guerre contre qui ? Une intension malsaine qui contribue à renforcer la fraction sociale.

⁵ Ceci parce que cette opposition est incapable de former une coalition consensuelle face au président sortant. Cf. Jeune Afrique, du 25 août 2025.

dimanche que certaines étiquettes sont soient collés à des acteurs politiques tel que le candidat unique⁶, soit remis sur la selette à l'instar du tireur de penalty⁷ ou encore le « le candidat malheureux de l'élection présidentielle d'octobre 2025 »⁸. Toutes ces expressions qui fusent sur les réseaux sociaux, propagées par les cybermilitants et les criminels du numérique, traduisent l'invective, la haine, la violence verbale ainsi que le tribalisme qui a pris de nouvelles proportions au Cameroun.

Les données recueillies ont permis d'établir un diagnostic de l'impact de ces comportements sur la démocratie camerounaise, jugée par certains informateurs peu performante et incapable de faire l'unanimité⁹. Plus spécifiquement, l'analyse visait à identifier la typologie des discours de haine circulant sur internet, ainsi que les motivations sous-jacentes à de tels actes dirigés contre leurs semblables et les populations. Face à ces dérives, il est impératif de créer des passerelles institutionnelles et sociétales pour garantir l'État de droit, préserver la paix et la cohésion sociale, conditions essentielles à un déroulement serein de l'élection présidentielle d'octobre 2025.

Compte tenu de la pluralité de ces phénomènes, nous avons adopté le paradigme interactionniste et la méthode d'analyse fonctionnaliste pour harmoniser l'approche retenue et mieux appréhender les dynamiques sociales en jeu.

3. Résultats de l'étude

3.1. Typologie des messages de haine et de violences durant les élections présidentielles

En s'appuyant sur l'idée selon laquelle chaque élection présidentielle est particulière compte tenue de son importance au niveau national comme au plan international, les adeptes des discours haineux et de violences ont très vite fait de cette dernière leur champ d'action comme le souligne Taguetio Tiolefact¹⁰. Dans le même sillage, Eyada déclare que « l'invective dans sa nudité qu'on a pu souvent observer dans les médias et les réseaux sociaux sont propres à l'électorat présidentiel »¹¹. Cela prouve que l'élection présidentielle au Cameroun revêt un caractère sacré, représentant pour certains l'opportunité suprême

⁶ Expression qui renvoi au Président du RDPC.

⁷ Terme ironique qui désigne l'ex-Président du MRC à l'élection présidentielle de 2018.

⁸ Dans son journal télévisé, Canal 2 international considérait le Président du FSNC en ces mots qui, suscitent d'autres interrogations à caractères politiques.

⁹ Boukem, militant de l'UDC (taximan, 32 ans) – Foumban, le 28 avril 2025.

¹⁰ Taquetio Tiolefact, coordonnateur PADDEC-Centre (entrepreneur, 51 ans) – Bafoussam, le 25 avril 2025.

¹¹ Eyada, membre de la société civile (journaliste, 43 ans) – Yaoundé, le 02 avril 2025.

d'accéder à Etoudi. C'est précisément ce désir ardent de devenir le prochain résident de ce palais mythique qui pousse divers acteurs à diffuser des messages verbaux ou écrits visant à déshumaniser physiquement leurs cibles. Cette violence verbale contribue également à creuser les clivages entre les différentes couches sociales. Si les quatre (4) autres élections se déroulent généralement dans la tranquillité, peut-on affirmer l'existence d'une paix totale tout au long de cette période électorale ? Quelles sont les raisons ou motivations qui poussent certains acteurs de la scène politique camerounaise à initier des programmes de déstabilisation des institutions républicaines ou à entraver le bon déroulement de l'élection présidentielle.

Les informations recueillies sur le terrain convergent toutes vers l'absence d'un climat harmonieux lors de l'élection présidentielle d'octobre 2018, et a fortiori durant l'électorat récent de 2025. Un informateur anonyme souligne qu'il a souvent coutume de mettre en garde ses proches et amis contre la prudence à observer durant cette période, en raison de la montée des discours politiques haineux dans les médias et les débats télévisés du dimanche. Cette idée est soutenue par Haziz Pekassa, qui déclare : « concernant le refus de la candidature du Pr. Maurice Kamto, j'ai failli être lynché dans une discussion au quartier et j'ai dû m'écarter »¹². Est-ce pour dire que tous les militants et sympathisants de cette chapelle politique sont animés par la violence ? Un informateur anonyme estime que, parmi toutes les formations politiques de l'opposition au Cameroun, le MRC remporte la palme des discours de haine et de violence. Il suffit d'observer le volume de messages publiés sur internet par sa milice cybernétique, locale et internationale, durant les deux élections présidentielles successives. En s'inscrivant dans cette logique, Kemoum A Bédian souligne : « qu'au lieu de soutenir le candidat unique du village et défendre sa panse, je demeure militant du MRC malgré le refus de la candidature du Président Maurice Kamto »¹³. Un informateur anonyme souligne que, concernant le rapprochement entre le MRC et le FSNC, c'est précisément durant cette période que le répertoire des messages haineux sur Facebook s'est amplifié, avec un accent particulier sur le volet tribal. Trois groupes humains se sont alors longuement affrontés verbalement : les Fang-Beti-Bulu soutenant le président sortant, face aux Grassfields et aux Soudanais, dont les cybermilitants du Pr. Kamto se sont malheureusement ralliés à ceux d'Issa Tchiroma Bakary¹⁴.

¹² Haziz Pekassa, militant PCRN (Ingénieur, 38 ans) – Yaoundé, le 05 avril 2025.

¹³ Kemoum A Bédian, cadre du MRC (Enseignant, 40 ans) – Yaoundé, le 03 avril 2025.

¹⁴ Prenant Tchiroma pour l'homme de la situation, le MRC qui a jusqu'ici grillé toutes ces cartes s'est vu obligé d'effectuer un passage en force au côté du FSNC. Au regard de tous les mécanismes foireux utilisés et les mots d'ordre lancés qui sont passés des marches pacifiques aux marches d'attaques des forces de l'ordre (Cf. invitation du Mindeljustice à l'arène sur Canal 2) et de

Le contenu de tous ces entretiens met en exergue la place centrale des discours de haine et de violence à la veille, pendant et après les élections présidentielles au Cameroun. En s'exprimant ainsi ou en recourant à la violence et à l'invective pour imiter les autres, certains acteurs politiques cherchent à stigmatiser l'adversaire, comme ce fut le cas sur le plateau d'InfoTV¹⁵. Cela vise également à démontrer au camp adverse que personne ne détient le monopole de la barbarie. Ces faits montrent suffisamment que l'utilisation de la violence et des discours de haine émanent aussi bien de l'opposition que du parti au pouvoir. Bien que les messages diffusés à l'opinion publique, aux militants, aux sympathisants et aux acteurs politiques à la veille des présidentielles par les cybermilitants revêtent souvent un caractère tribal dépassant de simples invectives – ce que J. E. Yayi Lipem (2013, p. 721) qualifie de négation de la tribu.

3.2. Mécanismes médiatiques et numériques

Les mécanismes médiatiques et numériques désignent l'ensemble des technologies de l'information et de la communication utilisées par les acteurs politiques, les cybermilitants et les criminels du numérique pour diffuser des informations à caractère politique ou non. En effet, les réseaux sociaux apparaissent comme le principal moteur de la montée des discours de haine et de violence durant les élections présidentielles au Cameroun, à travers des blogs, des pages officielles d'activistes camerounais en Occident – tels que Rémi Ngono, Valsero, Kand Owalski, Wilfried Ekanga – et des groupes comme Le Cameroun c'est le Cameroun (LCCLC), pour n'en citer que ceux-là. Pour répondre à la question du rôle des responsables politiques face à ces comportements, un informateur anonyme déplore les discours haineux et la violence verbale qui caractérisent les militants du MRC sur Facebook et les autres réseaux sociaux. Cette idée est toutefois balayée d'un revers de main par Tchoumi, qui mentionne que « ce comportement n'est pas l'apanage de tous les militants et sympathisants de ce parti »¹⁶. L'analyse de ces informations révèle que, pour certains acteurs, tous les soutiens du président Paul Biya – militants, sympathisants et alliés – sont perçus comme des ennemis de la nation. Pourtant, l'adhésion à une formation politique relève de convictions personnelles et n'a rien à voir avec l'appartenance tribale ou le socle granitique. Pour contrer ces dérives ayant pris une tournure insurrectionnelle, de nombreux citoyens camerounais, au pays et dans

cambrilage, le président du FSNC qui a su faire des foules pendant ces meetings et au vue des résultats dans certaines localités, s'est vu taxer en occurrence sur les réseaux sociaux par les adeptes du parti au pouvoir de « bon diable ».

¹⁵ Le Pr. M. E. Owona Nguina a tenté d'utiliser les mêmes expressions violentes que sa copanélite du MRC, ce que cette dernière n'a pas pu supporter et par conséquent, le modérateur fut obligé de mettre une pause au débat contradictoire. Cf. Infotv du dimanche, 7 juillet 2025.

¹⁶ Tchoumi, sympathisants du MRC (Entrepreneur, 42 ans) – Douala, le 20 mai 2025.

la diaspora, ont été ciblés durant l'élection d'octobre 2025, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition. Certains activistes, par conviction, ont dénoncé cette mascarade, notamment les pages Facebook de Fouda, Krys Maestro et L'étoile Kribienne, longuement suivies par l'opinion publique durant cette élection présidentielle¹⁷. À travers les mécanismes médiatiques et numériques, on a assisté à une guerre numérique opposant les trois mousquetaires nationaux dont Bruno Bidjang, Ernest Obama et Raoul Bia à ceux de la diaspora (Nzui Manto, Valsero et Wilfried Ekanga). Loin des formations politiques et des idées partisans qui les opposent, les contenus diffusés sur leurs pages Facebook ont surtout informé l'opinion publique des événements marquants de cette élection présidentielle. Kambang, pour sa part, mentionne que « c'est au sein des formations politiques, qu'on informe et forme les électeurs sur les valeurs républicaines et le rôle démocratique des média dans une élection »¹⁸. Cette idée est soutenue par Metchimbia qui déclare : « les acteurs politiques doivent apprendre à se respecter sur les plateaux télévisés. A cause des élections et des points de vue opposés, on s'insulte en mondiovision¹⁹. En effet, bien que les médias constituent le quatrième pouvoir dans le processus électoral, la politique reste un jeu compétitif où le meilleur l'emporte.

3.3. Acteurs impliqués et effets sur l'opinion publique et le climat politique

Avant d'aborder les perspectives des dérives sociales (R. Bonnet, 2017, p. 13), il est essentiel de noter que les facteurs ayant conduit à ces comportements sont à la fois endogènes et exogènes, et pourraient faire l'objet d'une historiographie future. Quel que soit le camp politique, il convient de préserver les valeurs de la République (M. Philip-Gay, 2018, p. 1) pour que les générations futures en bénéficient. A propos et pour paraphraser Khrouchtchev²⁰, nous n'avons qu'un seul pays et par conséquent nous devons le protéger contre toutes dérives. Bien qu'il soit vrai que tous les acteurs du système politique camerounais soient interpellés, les perspectives de ce travail se concentrent spécifiquement sur les responsables des partis politiques et l'État, garant de la liberté. Pour éviter les escalades à la veille de chaque élection présidentielle, les formations politiques doivent intensifier la sensibilisation de leurs militants au rejet des

¹⁷ Ils ont contribué à prévenir, à dénoncer et à alerter les citoyens Camerounais sur « la supercherie autour de l'élection présidentielle d'octobre 2025.

¹⁸ Kambang, cadre de l'UNDP (agent d'Etat civil, 44 ans) – Bertoua, le 26 juin 2025.

¹⁹ Metchimbia, sympathisants du RDPC (Infirmière diplômée d'Etat, 40 ans) – Ebolowa, le 05 mai 2025.

²⁰ Lire par exemple le discours de Nikita Khrouchtchev sur la coexistence pacifique lors du XXe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS), <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1167>, consulté le 25 septembre 2025.

discours de haine, tant en communauté qu'en ligne, afin de préserver la cohésion sociale au Cameroun – une énigme persistante en Afrique subsaharienne aujourd'hui.

Pour sa part, l'Etat doit lutter contre toutes les dérives sociales, voire condamner les préjudiciables vis-à-vis des actes commis. C'est le cas des actes de violence perpétrés sur les membres du gouvernement tels que Mouna Foutsa en séjour en Europe par certains activistes²¹. A la question de savoir ce que l'Etat doit faire pour lutter contre la montée des discours de haine et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun, Ndzana Bidzanga souligne : « il est capital de sensibiliser davantage l'opinion publique sur internet à travers un contre-discours positifs qui va discréditer les arguments haineux »²². Le juriste et universitaire Belomo soutient l'idée selon laquelle : « l'Etat doit sanctionner par des cautions ou des peines d'emprisonnement les internautes qui se livrent à la prolifération des actes tribales sur internet »²³. En effet, plusieurs chaînes de télévision telles que Africamédia, Equinoxe et vision 4 ont été sanctionnées et/ou fermées à maintes reprises par la CNC²⁴. En sommant certaines chaînes d'être en marge de leur ligne éditorialiste, certains journalistes se sont vus également interdits d'exercer et/ou de répondre de leur actes²⁵. Dans le but de garder un climat politique apaisé²⁶, les autorités préfectorales devraient revoir les mécanismes utilisés dans les interpellations et les convocations adressées aux citoyens, aux acteurs du secteur privé et même ceux de la société civile. C'est le cas de la convocation de Joseph Espoir Biyong²⁷, adjoint au maire de Douala 5^{ème} qui fut interpellé pour ses convictions politiques. Quel que soit le contexte, les acteurs politiques se doivent raison gardée de protéger ce qu'il y a de plus précieux dans la nation : la jeunesse qui malheureusement fut impliquée dans les crises postélectorales de 2025 à travers les mots d'ordre lancés. Il en est de même pour ceux qui diffusent des messages susceptibles d'avoir des impacts juridiques sur leur personne, à l'instar de la convocation d'Albert Dzungang à Douala pour appel

²¹ Lire par exemple, M. Ange et L. Amara, « Agression du ministre Mounouna Foutsou en Belgique : le gouvernement promet de retrouver les auteurs », <https://www.stopblablacam.com>, mis en ligne le 05 mars 2025, consulté le 25 septembre 2025.

²² Ndzana Bidzanga, membre de la société civile (Enseignant, 38 ans) – Yaoundé, le 09 avril 2025.

²³ Belomo, sympathisant du RDPC (Enseignant, 45 ans) – Yaoundé, le 05 avril 2025.

²⁴ Dans son décret de création n° 91-287 du 21 juin 1991 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun, celui-ci a pour mission de veiller au respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles dans la communication sociale.

²⁵ C'est le cas du journaliste C. Noufele Nfonga qui Cédric, qui avait été suspendu le 1er avril 2022, pour 1 mois d'exercice par la Commission Nationale de la Communication (CNC). Cf. <https://actucameroun.com>, consulté le 25 septembre 2025.

²⁶ Le Ministre Atanga Nji, représentant du Président de la République est depuis les crises postélectorales en mission d'apaisement dans les régions touchées afin de sensibiliser les populations sur le respect des valeurs républicaines et de faire confiance à l'Etat.

²⁷ Convoqué le 13 novembre 2025 par le préfet du Wouri Sylvac Marie Mvogo. Cf. www.journalducameroun.cm, consulté le 26 novembre 2025.

à l'insurrection²⁸. Dans le même sillage, l'État a mis à disposition des apprenants et étudiants des contenus d'enseignement-apprentissage pour contrer la montée des discours de haine et de violence au Cameroun. L'instruction des jeunes à ces programmes nous évitera les affrontements post-électorales à New-Bell entre ceux-ci et les forces de maintien de l'ordre.²⁹ Il serait donc judicieux, pour tous les acteurs impliqués dans le processus démocratique camerounais d'appliquer des stratégies d'action fixées par l'UNESCO³⁰ afin que les élections présidentielles au Cameroun se déroulent désormais dans la sérénité.

4. Discussion

4.1. Mise en regard avec les travaux existants

L'examen des travaux antérieurs révèle une présence limitée d'études sur la montée des discours haineux et de violence dans la société camerounaise. Ces analyses proviennent principalement de la presse nationale et internationale, de la société civile, du domaine juridique et du milieu universitaire, comme les travaux de R. Bonnet (2017, p. 13) sur les discours de haine et les injures raciales, qui dépeignent le caractère racial des attaques contre les migrants en quête d'un meilleur environnement. M. Deleplace (2009, pp. 12-14) se concentre sur les discours de haine et les figures de la passion dans la cité, rejoignant son prédécesseur dans l'analyse communautaire où la fracture sociale devient de plus en plus perceptible. L. Gayer et A. Jaunait (2000, pp. 97-128) examinent, dans le contexte rwandais et ex-yougoslave, les éléments ayant favorisé une accalmie durant le génocide, opposant discours de guerre et dialogues de paix, et soulignant le rôle central de la communauté dans la restauration de la paix. À ce jour, aucune étude scientifique n'a spécifiquement abordé la montée des discours politiques haineux et des violences pendant les élections présidentielles au Cameroun. Les résultats de ce travail confirment et complètent la littérature existante sur ces comportements sociaux, tels qu'analysés par L. B. Nolwenn et M. Claudine (2023, p. 299). Les illustrations factuelles mentionnées mettent en évidence les moyens déployés pour diffuser ces messages, révélant la détermination des formations politiques – particulièrement l'opposition – à accéder au palais d'Étoudi. Cela les conduit à adopter des schémas visant à déstabiliser le processus électoral ou à

²⁸ Le 25 mars 2025, Albert Dzongang répondait à une convocation du préfet du Wouri. Cf. <https://actucameroun.com>, consulté le 26 novembre 2025.

²⁹ A propos, lire « Cameroun : manifestation à Douala... », <https://fr.africanews.com>, consulté le 26 novembre 2025.

³⁰ Lire par exemple les activités de la journée du 18 juin sur la lutte contre les discours de haine. Cf. <https://www.unesco.org/fr/countering-hate-speech>, consulté le 25 septembre 2025.

renverser le pouvoir en place, comme les slogans mrcistes « Retirons nos voix de l'élection présidentielle » et « Ne nous rendons pas aux urnes », selon Kemoum A. Bedian³¹.

4.2. Compréhension sociopolitique des violences

Au Cameroun, il existe cinq types d'élections classées par ordre d'importance et régies par le code électoral. L'élection présidentielle au premier chef est la plus importante car « elle représente un tournant décisif pour la nation »³². C'est pourquoi, elle regroupe de potentiels candidats, rassemble un grand nombre d'observateurs et d'électeurs. Bien que les organes chargés de superviser cet électorat soient en bon nombre³³, pour Mbané Bikolo, « il convient de mentionner que c'est la population qui rend cette élection conséquente »³⁴. L'élection présidentielle est très contrôlée (J. Siegle et C. Candace, 2024) en raison des enjeux majeurs qui opposent, dans toutes les sphères de la nation, le parti au pouvoir et les partis d'opposition. L'opposition peut, dans certaines conditions légales, former une coalition consensuelle – comme au Sénégal ou en Côte-d'Ivoire – ou avancer en rangs dispersés, comme au Cameroun. C'est d'ailleurs ce qui a amené F. Soudan (2025) à qualifier le camp opposé au RDPC d'opposition fragile, terme destiné à souligner son incapacité à faire bloc face au parti au pouvoir. Au-delà du manque de considération et de l'attitude opportuniste adoptée par certains leaders d'opposition au lendemain des contentieux électoraux, on observe, au mépris du cadre réglementaire, leur détermination à accéder au palais d'Étoudi par tous les moyens.

Ce texte analyse le contenu des discours de haine et la typologie des violences observées sur les médias traditionnels et numériques. Il met en lumière la finalité de ces actes et propose des mesures de prévention pour garantir la régularité des élections présidentielles au Cameroun. Les réseaux sociaux constituent le principal moteur de ces comportements, avec plusieurs formes de messages haineux et violents utilisés pour stigmatiser ou cultiver le repli identitaire. Parmi eux figurent des messages et images diffusés sur Facebook, notamment dans des groupes publics comme Le Cameroun c'est le Cameroun (LCCLC), ainsi que des attaques morales voire physiques. Sur les plateaux télévisés dominicaux (InfoTV, Équinoxe, Canal 2), les prises de parole se transforment, à l'approche de l'élection, en attaques directes, moqueries et injures entre copanelistes, au mépris des téléspectateurs. Dans le même sillage, Tsala

³¹ Kemoum A Bedian, militant du MRC (Enseignant, 40 ans) – Yaoundé, le 14 avril 2025.

³² Tchoumi, sympathisants du MRC (Entrepreneur, 42 ans) – Douala, le 20 mai 2025.

³³ Au Cameroun, les organes habilités à superviser l'élection présidentielle sont entre autres :

³⁴ Mbané Bikolo, militant du RDPC (Entrepreneur, 39 ans) – Ebolowa, le 08 mai 2025.

mentionne que, « certains médias locaux ont été taxés de chaînes tribalistes en raison de la qualité des images et des propos utilisés soient par les copanélistes, soient par les modérateurs »³⁵. Pour ce qui est des plateaux du dimanche, le vacarme généré par les invités, oblige très souvent le modérateur à faire passer le générique de l'émission afin de relancer le débat. Il est donc difficile à ce stade, de faire un distinguo entre militants du parti au pouvoir et ceux de l'opposition³⁶, même s'il faut mentionner que dans ce type d'échange, c'est l'opposition qui détient la palme de la violence verbale et de l'invective. A partir du numérique, les cybermilitants ont développé le cyberharcèlement et la cyberintimidation dont les actions à la vieille des élections³⁷ se manifestent verbalement et peuvent prendre un caractère de violence physique.

En rapport avec ces comportements antirépublicains, il faut relever que les agressions physiques sur les citoyens ont bel et bien commencé à 2022³⁸. C'est le cas de l'influenceur Steve Fah qui a été agressé par des individus appartenant certainement à la BAS comme le souligne (F. Foute, 2022). Dans le même contexte, plusieurs membres du gouvernement ont été attaqués à l'extérieur du pays. C'est les cas du Ministre Mounouna Foutsou, et S.E. Daniel Evina Abe'e qui furent enfarinés en Belgique dans le cadre de leur exercice³⁹. Dans le but de soutenir ces deux personnalités pour ne citer que celles-là, le Cameroun a demandé à son partenaire Belge de respecter la loi de deux poids deux mesures de la Convention de Vienne 1961⁴⁰. Ces atteintes physiques sont battues en brèche et le Ministre de la Communication et Porte-parole du Gouvernement camerounais de dire : « la montée des propos injurieux contre les institutions et ceux qui les incarnent, ne saurait donner à quiconque la latitude d'attenter aux institutions de la République, ni à l'honorabilité de celles et ceux qui les incarnent, au premier rang desquels [le président] Paul Biya » (C. Richard, 2024). Pour sa part, Zaza International pense que : « l'Etat doit appliquer la loi contre les auteurs

³⁵ Tsala, militant du RDPC (Enseignant, 37 ans) – yaoundé, le 07 avril 2025.

³⁶ Suivre par exemple le clash entre Messanga Nyamding et Edmond Biloa sur infotv (libre expression), le 24 août 2025.

³⁷ De la convocation du corps électoral au contentieux électoral, la violence dans les réseaux sociaux est inouïe et qui chaque jour jusqu'au vote prend une ampleur incroyable.

³⁸ Cela justifie combien de fois, l'élection présidentielle est importante pour les nationaux et les membres de la diaspora et dont parmi eux, certains accusent injustement le parti au pouvoir d'être responsable de leur départ. Se cachant derrière cette idée, ils décident de lyncher tous ceux qui ont un penchant pour le parti des flammes et/ou son illustre président.

³⁹ Evénements malheureux survenus en Belgique, les 28 février et 03 mars 2025 lors de la clôture du Mois de la jeunesse. Ce qui a amené le Ministre des Relations Extérieures, S.E. Mbella Mbella à convoquer, mardi 04 mars 2025, l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Cameroun, S.E. Alain LEROY afin de lui signifier l'indignation et la forte désapprobation du Gouvernement camerounais face à cette situation regrettable, contre les édifices et les Hautes personnalités camerounaises par des groupuscules de Camerounais de la Diaspora se réclamant militants du CODE et/ou de la Brigade Anti Sardinard (BAS), Cf. « Incidents de Bruxelles », <https://diplocam.cm/incidents-de-bruxelles/>, consulté le 05 septembre 2025.

⁴⁰ Convention de viennes sur la loi deux poids, deux mesures...

de ces actes »⁴¹. Malgré les comportements des activistes de la diaspora et de l'opposition farouche, l'élection présidentielle d'octobre 2025 est apparue comme une opportunité pour les citoyens camerounais de jouer leur rôle en choisissant démocratiquement leur futur président. Il s'agit d'enterrer la hache de guerre, de la haine et de la violence, pour se concentrer sur les grands chantiers à venir qui placeront le Cameroun sur les rails de l'émergence économique (J. G. Onguene Ateba et A. Bengaly, 2023, p. 446). Cette liberté incarnée par le citoyen dans ce type de grand rendez-vous politique, est inscrite dans le préambule de la constitution du 18 janvier 1996⁴². Par conséquent, il est strictement interdit par quelques formes de compromettre cette liberté et/ou de porter atteintes à l'intégrité d'un individu pour des raisons d'appartenance politique.

Toutefois, il faut relever que la montée des propos injurieux, les menaces sur toutes leurs formes et les atteintes à l'intégrité physique et morale à la veille, pendant et après les élections présidentielles ont pris naissance sur le principe de *Biya most go* avec pour objectifs la stigmatisation des électeurs et/ou des citoyens qui par conviction continuent d'approuver l'idéologie du parti des flammes et par conséquent ont conduit le président sortant à briquer un autre mandat. Tsayem soutient cette idée et pense : « que l'opposition camerounaise est lâche. Cela ne sert à rien de semer la peur et la panique dans les esprits des Camerounais »⁴³. A cela vient s'ajouter la volonté pour ces derniers, d'accéder au pouvoir par tous les moyens d'où la rumeur malveillante de la phrase : « un Bamiléké ne sera jamais président au Cameroun » attribuée au Pr. Joseph Owono sur la page Facebook LCCLC. Contre toute attente, Amata souligne qu'« en dehors de la gesticulation de l'opposition, seul le parti au pouvoir a un fort ancrage territorial qui ne se limite pas seulement aux deux capitales camerounaises »⁴⁴. A partir de ce postulat, il y a donc lieu de s'interroger sur ces comportements au regard de la scène politique camerounaise, des espaces politiques vides et/ou difficilement accessibles par l'opposition. La conséquence de cette conduite entraîne une indignation de la part des citoyens et de l'opinion public à l'égard de l'opposition et contribue à renforcer les rangs du RDPC au cours des campagnes électorales.

⁴¹ Zaza International, artiste et influenceur (mécanicien, 45 ans) – Ntui, le 22 avril 2025.

⁴² L'État garantit à tous les citoyens de l'un et de l'autre sexes, les droits et libertés énumérés au préambule de la Constitution. www.prc.cm, consulté le 25 septembre 2025.

⁴³ Tsayem, membre de la société civile (Enseignant, 42 ans) – yaoundé, le 15 avril 2025.

⁴⁴ Amata, sympathisant du MRC (Ingénieur, 32 ans) – Monatéle, le 20 juin 2025.

4.3. Limites de l'étude et perspectives de recherche

Face aux difficultés rencontrées pour mener des entretiens directifs avec les leaders des partis politiques lors de l'élection d'octobre 2025, nous nous sommes tournés vers des responsables de ces formations avec qui nous entretenons une proximité. Ils nous ont présenté leur vision politique, leur idéologie et leur point de vue sur la montée de la haine et de la violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. Il aurait été profitable d'interviewer les présidents des partis pour enrichir davantage cette étude. Ce travail se concentre sur les tares sociales complexes de certains acteurs politiques, survenant principalement à la veille, pendant et après les élections présidentielles au Cameroun depuis 2018, avec une intensification notable dès mars 2022. Cette recherche révèle comment les partis politiques, et particulièrement l'opposition, recourent à tous les moyens pour accéder au pouvoir ou déstabiliser le processus électoral, au détriment de l'intérêt général.

Au-delà d'un plaidoyer pour le respect des lois, des attitudes de tolérance envers autrui et de la promotion du vivre-ensemble dans un pays recensant 245 langues autochtones (J. C. Bruneau, 2003, p. 530), les recherches futures devraient se concentrer sur la répression pénale de la recrudescence des discours haineux et de violences durant les élections présidentielles au Cameroun. Bien qu'internet soit le principal vecteur de haine, de violence verbale et de tribalisme sur les réseaux sociaux (A. Monnier et A. Boursier, 2022, p. 16), un problème structurel sous-jacent réside dans le manque de culture politique des citoyens et le faible capital humain issu des formations politiques camerounaises. Nombre de ces partis, peu structurés, négligent la formation de leurs militants et sympathisants⁴⁵. Si cette initiation à la vie démocratique avait été envisagée tôt au sein des partis politiques, elle aurait permis d'éviter de telles escalades portant atteinte à l'intégrité physique et morale des individus. Pour finir, le succès d'une élection présidentielle repose à la fois sur la fixation de règles claires du jeu politique et sur leur acceptation par tous les acteurs concernés.

Conclusion

Ce travail de recherche a porté sur la montée des discours de haine et de violence lors des élections présidentielles au Cameroun, en particulier autour de l'élection de 2025. Ces comportements déviants visent à stigmatiser l'opinion publique et à fragiliser les électeurs soutenant le président réélu. Ce travail de

⁴⁵ Momo, militant du PADDEC (Enseignant, 42 ans) – Montréal, le 30 juin 2025.

recherche laisse à la prospérité plusieurs enseignements majeurs tels que les discours de haine qui se manifestent de manière virulente en période électorale, servant à polariser les électeurs et à discréditer le processus électoral. Ils réveillent des blessures identitaires et ethniques, creusent les fractures sociales et minent la confiance entre communautés. Les réseaux sociaux quant à eux jouent un rôle central dans la diffusion et l'amplification de ces discours, aggravant un contexte sociopolitique camerounais déjà fragilisé par des crises régionales, transfrontalières et des tensions identitaires. Face à cette situation, plusieurs mesures sont recommandées, notamment le renforcement de la régulation des médias et du numérique pour limiter la propagation des discours haineux, à travers des campagnes de sensibilisation et des actions de cybersécurité. Il est important de promouvoir une éducation citoyenne axée sur la tolérance, le vivre-ensemble, ainsi que la responsabilité individuelle et collective. Il faut également appliquer strictement les sanctions pénales contre les auteurs des discours de haine, d'incitation à la violence et à l'insurrection. Tous les acteurs de la chaîne électorale doivent être impliqués dans la prévention et la gestion des risques liés aux discours haineux. Le soutien aux initiatives de médiation et de réconciliation intercommunautaires avant, pendant et après les élections est aussi crucial. Ces stratégies visent à préserver la paix sociale et la cohésion nationale au Cameroun dans un climat électoral tendu.

Références bibliographiques

- ALLOUCHE** Jeremy, « Crise post-électorale en Côte d'Ivoire et logique de la non-violence en milieu urbain : une illustration à partir des villes de Gagnoa, Guiglo et San Pedro en 2010–11 », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 55.(1), 2020, p. 1-19
doi: [10.1080/00083968.2020.1723657](https://doi.org/10.1080/00083968.2020.1723657)
- BONNET** Romain, « Histoire de la violence et perspectives quantitatives : *Cifras Cruentas* », *Cahier de Civilisation Espagnole Contemporaine*, 19, 2017, p. 13.
- BRUNEAU** Jean-Claude, « De l'ethnie au parler commun : espaces et cultures au Cameroun », *Espace tropicaux*, 18, 2003, p. 530.
- BUKASA MUTEBA** Kashadile Pierre, *Le tribalisme : analyse des faits et comportements en République démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- DELEPLACE** Ghislain, « Les discours de la haine : récits et figure de la passion dans la cité », *septentrion*, 1(1135), 2009, p. 12-14.

FLACELIERE Robert, « La vie quotidienne en Grèce au siècles de Périclès, Hachette, 1959.

ISBN 2010059662

GAYER Laurent et **JAUNAIT** Alexandre, « Discours de geurre contre dialogues de paix. Les cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda », *Culture et conflits*, 40, 2000, p. 97-128.

JIOTSA Albert, « L'intégration nationale à l'épreuve des replis identitaires au Cameroun », *Droit, politique et société en Afrique*, 1(1), 2019, p. 81-99. DOI : [10.46711/adilaaku.2019.1.1.5](https://doi.org/10.46711/adilaaku.2019.1.1.5)

KUM Pierre, « Cameroun : Agression du Ministre de la Jeunesse en Belgique : Condamnation des violences et appel au calme », mis en ligne le 03 mars 2025, consulté 14 mars 2025.

LALOUPO Francis, « Discours de la Baule : anatomie d'un mythe », *Revue internationale et stratégique*, 2(126), 2022, p. 61-69. <https://doi.org/10.3917/ris.126.0061>

MANGA FOMBAD Charles, « The new Cameroonian Constitutional Council in a comparative perspective : progress or retrogression? », *Journal of African Law*, 42(2), 2022, p. 172-186.

MERCKLE Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2011.

MONNIER Angeliki et **BOURSIER** Axel, « La structure actantielle des discours de haine dans les plateformes participatives en ligne », *Cahier de Narratologie*, 42, 2022, p. 16.

NOLWENN Lorenzi Bailly et **CLAUDINE** Moïse, *Discours de haine et de radicalisation*, Paris, ENS Edition, 2023.

ONGUENE ATEBA Julien Grégoire et **BENGALY** ABDOULAYE, « La dynamique d'émergence économique du Cameroun pour l'horizon 2035 », *African Scientific Journal*, 3(17), 2023, p. 446.

PAGEL Mark, « Lethal violence deep in the human lineage », *Nature*, 538(7624), 2023, p. 180-181.

RICHARD Charles, « Au Cameroun, le gouvernement menace les opposants en cas de "propos injurieux contre les institutions" ». <http://lemonde.fr>, mis en ligne le 09 juillet 2024, consulté 14 mars 2025

SIEGLE Joseph et **COOK** Candace, « Les élections de 2024 en Afrique : défis et opportunités pour retrouver l'élan démocratique, Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique ». <http://africacenter.org>, mis en ligne le 03 février 2024, consulté 14 mars 2025.

YAYI LIPEM Joseph Emmanuel, « Tribalisme au Cameroun : quelle répression », *Revue internationale de droit privé*, 374, 2013, p. 721-724.

YEMELE FOMETIO, « Détruire le tribalisme en Afrique, construire la république de fusionafricaine », Ligue Associative Africaine », <https://ligueaa.org/article/29/show>, mis en ligne le 4 mars 2018, consulté le 25 septembre 2025.